



Étude
Individuelle Nationale
des Consommations
Alimentaires 3 (INCA3)
2014-2015

POUR MIEUX ÉVALUER
VOS BÉNÉFICES ET RISQUES
ALIMENTAIRES, NOUS AVONS
BESOIN DE CONNAÎTRE
VOS HABITUDES !

L'alimentation joue un rôle essentiel dans notre santé. Les liens entre l'alimentation et la prévention ou l'apparition de certaines maladies, comme **l'obésité, les maladies cardiovasculaires ou le cancer, sont aujourd'hui scientifiquement établis.** Pour mieux prévenir ces maladies et garantir la sécurité des aliments, il est indispensable de bien connaître l'alimentation de la population résidant en France (enfants et adultes).

L'ANSES LANCE L'ÉTUDE INCA3

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a déjà réalisé deux études nationales sur l'alimentation : une en 1998-99 (étude INCA1) et l'autre en 2006-2007 (étude INCA2). Vous trouverez leurs résultats sur www.anses.fr. Les comportements alimentaires évoluant rapidement, il est aujourd'hui nécessaire d'actualiser ces données.

À QUOI SERVIRA CETTE ÉTUDE ?

Fonder scientifiquement la politique alimentaire et nutritionnelle en France

Au cours de la dernière décennie, les pouvoirs publics ont lancé plusieurs programmes en lien avec l'alimentation : le Programme National Nutrition Santé (PNNS) et le Programme National pour l'Alimentation (PNA). L'étude INCA3 fournira les arguments scientifiques pour poursuivre, renforcer ou encore modifier la politique nutritionnelle et alimentaire de la France en identifiant les axes d'améliorations et d'actions.

Contribuer à assurer la sécurité sanitaire des aliments

Les aliments contiennent naturellement des nutriments, comme les vitamines et les minéraux. Mais ils peuvent contenir des composés résultant d'une transformation industrielle (additifs) ou d'une contamination chimique (dioxines, pesticides). Dans ces derniers cas, il est très important de vérifier que les quantités de contaminants ou d'additifs réellement consommées sont sans risque pour le consommateur. Pour cela, il est indispensable de connaître vos consommations alimentaires.

QUELQUES EXEMPLES CONCRETS...

→ Combien de « fruits et légumes » ou de « produits laitiers » les personnes vivant en France mangent-elles quotidiennement ? Leurs consommations sont-elles proches des recommandations nutritionnelles ?

→ Un décret et un arrêté sur l'équilibre nutritionnel des repas servis aux enfants dans les cantines scolaires ont été publiés en octobre 2011. Depuis, les déjeuners des enfants dans les écoles sont-ils de meilleure qualité nutritionnelle ?

→ L'Anses mène des études sur la contamination des aliments. En croisant les résultats de ces études avec les consommations alimentaires des études INCA, l'Anses surveille l'exposition de la population vivant en France, aux substances toxiques présentes dans l'alimentation et alerte les pouvoirs publics en cas de dépassement.

VOTRE FOYER A ÉTÉ CHOISI

4 000 participants à l'étude INCA3 sont attendus. **Votre foyer a été tiré au sort au sein du recensement de la population de l'Insee.** Une seule personne (un enfant ou un adulte) de votre foyer sera sélectionnée au hasard pour participer à l'étude. Pour garantir la fiabilité de l'étude, elle ne pourra pas être remplacée par une autre. Concrètement, la personne sélectionnée devra :

- **répondre aux questions d'un chargé d'enquête** qui lui rendra visite ;
- **décrire, à trois reprises, ses consommations alimentaires d'une journée entière**, lors d'interviews téléphoniques ;
- **répondre, en ligne ou sur papier, à des questions complémentaires.**

À l'issue de l'étude vous recevrez, si vous le souhaitez, un **bilan alimentaire gratuit** comparant vos consommations alimentaires aux recommandations nationales actuelles.

En participant à l'étude INCA3, vous fournirez des informations sur votre alimentation, qui seront ensuite utiles à tous !

À PROPOS DES AUTEURS DE L'ÉTUDE...

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) évalue les risques alimentaires et nutritionnels en France : elle doit donc disposer de données détaillées sur les consommations alimentaires. **L'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé** (Inpes) est partenaire de l'étude. Pour la réalisation de l'étude, l'Anses a sélectionné la société spécialisée **GfK ISL**.

QUELS SONT VOS DROITS ?

Votre participation à cette étude est **entièrement volontaire**. Vous êtes libre de vous opposer à y participer. Vous pouvez également décider de vous retirer de l'étude à tout moment sans aucun dommage ou pénalité. Dans cette hypothèse, les données préalablement recueillies vous concernant seront détruites. La consultation, l'exploitation ou toute utilisation de vos données personnelles feront l'objet d'un traitement **informatisé et codé, sans mention des nom et prénom, à des fins statistiques** pour répondre aux objectifs de l'étude. Aucune donnée nominative vous concernant ne sera transmise à l'Anses. Les données codées pourront également, dans des conditions assurant leur confidentialité, être transmises par l'Anses aux autorités de santé françaises ou européennes pour leurs besoins d'études statistiques. En revanche, elles ne seront en aucun cas communiquées à

des entreprises privées à but commercial. En dehors de la société GfK ISL, aucune personne physique ou morale n'aura accès à vos coordonnées qui seront détruites sans archivage à la fin du recueil sans pouvoir donner lieu à des recherches ultérieures. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un **droit d'accès et de rectification** aux informations qui vous concernent pendant toute la durée de l'enquête. Vous pouvez exercer ces droits (retrait, accès et rectification, opposition au traitement des données) et obtenir communication des informations vous concernant à tout moment à l'adresse suivante :

GfK ISL – Division Institutionnel
40, rue Pasteur – CS 90 004
92156 SURESNES Cedex

NOUS CONTACTER

Si vous souhaitez davantage d'informations sur l'étude INCA3, ou si vous avez des questions au cours de l'étude, vous pouvez nous contacter :

- par téléphone, en appelant le numéro d'appel gratuit depuis un poste fixe **0 800 74 07 57**, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 14h00,
- par courriel, en envoyant un message à anses.inca3@gfk.com



Agence nationale de sécurité sanitaire
de l'alimentation, de l'environnement et du travail
27-31 avenue du général Leclerc
94701 Maisons-Alfort Cedex
www.anses.fr

